

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 Février 2026 - Délibération n° 2026/02/06

OBJET : APPROBATION DE LA REPRISE ANTICIPÉE DU RÉSULTAT 2025 SUR LE BUDGET ANNEXE « STATION-SERVICE » 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 février, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 20 Janvier, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – BOSLE Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – VALLAEYS Gaël – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – LUMY Bernard – ROYÈRE Joël – SALADIN Christine – LAINÉ Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : COTICHE Thierry – RIGAUD Régis – FINI Alain – GARGUEL Karine – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno – DUGAY Jean-Pierre – MEYER Christian – PAROT Jean-Pierre – COUCAUD Thierry – LAROCHE Michel – LAGRANGE Serge – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick

Pouvoirs :

1. M. Thierry COTICHE donne pouvoir à M. Georges DESLOGES
2. M. Régis RIGAUD donne pouvoir à Mme Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
3. M. Alain FINI donne pouvoir à M. Alain BOSLE
4. Mme Karine GARGUEL donne pouvoir à Mme Annick MALIVERT-LAGRAVE
5. Mme Nadine DESSEAUVE donne pouvoir à Mme Monique CAILLAUD
6. M. Serge LAGRANGE donne pouvoir à M. Guy CATHELOT

Suppléances : M. Bernard LUMY – Michel PICOURET

Secrétaire de séance : Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	40	46			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
46	0	0			

La reprise anticipée du résultat 2025 sur le budget annexe « Station-Service » pour l'exercice 2026 a été soumise au vote du Conseil communautaire selon le tableau ci-après :

RESULTATS BRUTS 2025 :		
EXPLOITATION		
	Total des mandats (dépenses)	448 205,39 €
	Total des titres (recettes)	432 821,09 €
A	Différence	- 15 384,30 €
INVESTISSEMENT		
	Total des mandats (dépenses)	13 195,00 €
	Total des titres (recettes)	34 157,06 €
A'	Différence	20 962,06 €
RESULTATS REPORTEES 2024 (inscrits au budget 2025)		
Fonctionnement		
B	002-Excédents	15 453,18 €
Investissement		
B'	001-Solde d'exécution d'investissement (D)	10 851,02 €
	1068-Excédents de fonctionnement capitalisés (R)	
RESULTAT CUMULE		
C	Fonctionnement C = A + B	68,88 €
D	Investissement D = A' + B'	31 813,08 €
ESTIMATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (F)		
Intégration des RAR d'investissement		
Restes à réaliser d'investissement :		
	Dépenses (20-21-23) selon état des RAR	0,00 €
	Recettes (emprunts, subventions, etc.)	0,00 €
E	Solde	0,00 €
F	F = D + E = besoin de financement	31 813,08 €
AFFECTATION DES RESULTATS 2025 = C + D		31 881,96 €
Fonctionnement		
	Report au fonctionnement R002 = C + F	68,88 €
Investissement		
	Report en investissement R001 = D	31 813,08 €
	Affectation en réserves R1068 = (- F)	
TOTAL AFFECTE		31 881,96 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- ⑤ Approuve la reprise anticipée du résultat 2025 sur le budget annexe « Station-Service » 2026 ;
- ⑤ Autorise M. Le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY

